

Golf Club de Draveil GCD

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 janvier 2025

L'Assemblée Générale Ordinaire relative à l'exercice 2024 s'est tenue dans les locaux du Golf de Val-Grand à Bondoufle 91070.

Membres présents : 35

Membres représentés : 21

Le quorum statutaire étant atteint (art.9 des statuts), l'Assemblée peut valablement délibérer et statuer.

La séance a été ouverte par Harry Hum, Président du Golf Club de Draveil (GCD), qui a procédé à un tour d'horizon complet de la vie du Club.

Vie du Club : Le mot du Président.

Bilan :

L'année qui vient de s'écouler a été catastrophique pour l'ensemble des clubs de l'IDF sur les plans climatique, financier et sportif (index inchangés). Pour parer à cette situation, le GCD a finalisé la mise en route des 2 simulateurs MEVO INDOOR, grâce au concours précieux de Lionel Levieux qui fera une démonstration du fonctionnement de cet équipement au cours de la réunion. Le contrat avec Val-Grand est renouvelé et Karen Latour, Directrice commerciale du Golf, fera un point de la situation de son Club.

En 2024, à noter une forte progression des licenciés, passant de 84 en 2023 à 98 en 2024. L'augmentation du nombre de membres a moins fortement progressé pour la même période.

Perspectives :

Tarifs et travaux Bondoufle :

Le tarif des carnets roses est maintenu à 130€, soit 26€ le ticket. Il conviendra d'occuper le parcours avec discernement car au-delà de 7 joueurs/jour, il faudra acheter contractuellement un green-fee Bondoufle à 30€.

A noter qu'en fonction des travaux autorisés par l'administration sur le parcours de Val-Grand en 2026, il faudra envisager le choix d'un autre Golf

pour héberger le GCD. Choix possible : St Germain, Sénart, Cély, Le Coudray ou Lésigny.

Bureau :

Concernant la composition du Bureau, une résolution sera proposée pour que Lionel Levieux soit membre du Bureau du GCD. Mr Levieux a pris en main avec succès l'organisation et la gestion des 2 simulateurs.

Cours adultes et enfants :

Malgré la très belle performance du GCD sur le plan de la promotion de ce sport dans le cadre des J.O et des opérations T.T.S, il a été difficile de trouver suffisamment de jeunes (mini : 3), pour démarrer une initiation au simulateur. Une demande sera faite auprès de la Municipalité pour organiser une journée portes ouvertes spéciale jeunes avec date et modalités à définir.

Pour les adultes, les cours ont lieu au Coudray avec Jérémy Belliard. 7 postes sont disponibles. Réservation sur le site de Jérémy (dépliants à disposition)

Voyage GCD à l'étranger :

Séjour Agadir du 9/02 au 16/02/2025 avec 28 joueurs/joueuses.

Une étude a été faite pour choisir Marrakech au lieu d'Agadir (v. Annexe jointe) ; Il est proposé également, en revoyant les dates, d'étudier un voyage en Turquie.

Compétitions et animations du club :

En IDF, projet du Tournoi des 4 associations entre Melun, Massy, Sénart et GCD les 06/05 et 23/09/2025.

Comme chaque année, 2 sorties par mois prévues dans le planning du 1^{er} semestre disponible sur le site du Club. Une sortie de 3 jours à l'automne est à l'étude. Également en projet, une sortie à Fontainebleau avec le concours de Sophie Veillée, licenciée depuis plusieurs années dans ce club.

Championnat interne : organisé par G.Touratier, il devrait démarrer début avril 2025 avec date limite des inscriptions au 15 mars.

A noter concernant les résultats 2024 : Les index les plus bas se sont distingués et avec T. Johais qui a créé la surprise à la 3^{ème} place sur le parcours du Coudray.

Conclusions :

Le Président remercie les membres du bureau et la commission sportive pour leur collaboration dans l'établissement du programme golfique de l'année 2024.

Harry Hum remercie une nouvelle fois Lionel Levieux qui n'a pas ménagé ses efforts pour rendre opérationnels et performants les 2 simulateurs MEVO INDOOR, offerts au GCD par la Ville de Draveil. Pour les adhérents souhaitant réserver une place aux simulateurs, ils devront passer par l'application TEAMPULSE , réalisée par Lionel.

Enfin, le Président rappelle aux membres que leur inscription au GCD implique une prise de licence par le biais de notre association.

Rapport financier :

Gilbert Disset, Trésorier, présente le détail des résultats financiers de l'exercice 2024.

Le déficit est de 3175,51€.

Le poste « Droits de jeux Bondoufle » inscrit une dépense de 18120,00€ de dépenses pour une ressource correspondante de 16510,00€ soit un déficit acceptable de 1610 € ;

Le Trésorier mentionne également le poste de dépense « Subvention École Jeunes », d'un montant de 1880,00€€ représentant les coûts d'initiation au golf au profit des jeunes draveillois dans le cadre « Totalemment Sport ».

Le poste de dépense « Sorties GCD » est arrêté à 19613,50€ pour un produit correspondant de 15630,00€, soit un écart en négatif de 3983,50€. A noter enfin, en produits, 2 subventions (FFG et Essonne) pour un total de 4500€ et qui ont compensé l'absence de subvention municipale pour l'exercice considéré.

Le Trésorier présente ensuite le budget prévisionnel pour l'exercice 2025 avec un poste produits « Cotisations » en nette hausse par rapport à 2024 (11000€ vs 9148,00€). Le compte « Droits de jeu Bondoufle » présente un solde positif de 1000€. Au compte « Subventions diverses » est inscrit un montant de 4000€ ; un dossier de demande de subvention municipale est en cours.

G.Disset informe du bon niveau de la trésorerie, régulièrement suivie dans les comptes du Crédit Mutuel de Draveil.

Résultats sportifs GCD 2024 et Programme 2025

En 2024, 19 compétitions internes ont eu lieu sur les golfs de Cély, Rochefort, Bondoufle, Sénart, Saint-Germain, Marivaux, Le Coudray, Ozoir, Forges, Lésigny et Augerville.

Les résultats selon les types de tournois figurent dans l'annexe jointe à la convocation (Newsletter).

Pour 2025, le calendrier des sorties et compétitions est arrêté pour la période janvier à septembre 2025. Capitaines responsables : H.Hum, M. Redon, G.Touratier, P.Dardenne .

Le planning détaillé selon les types de compétitions figure dans l'annexe jointe à la convocation (Newsletter).

Résolutions et mises au vote :

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale Ordinaire désigne Mr Harry Hum en qualité de Président de séance.

Vote :

Contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

L'Assemblée Générale Ordinaire désigne Mme Odile Péres et Gilbert Dissot en qualité de scrutateurs.

Vote :

Contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

L'Assemblée Générale Ordinaire désigne Mr Jean Pierre Theis en qualité de secrétaire.

Vote :

Contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°3 bis

L'Assemblée Générale Ordinaire propose la nomination de Mr Lionel Levieux comme membre du Bureau

Vote :

Contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale Ordinaire n'ayant constaté, au sein du bureau, aucune vacance à la suite de décès, démission ou empêchement, renouvelle ce dernier dans sa composition et ses fonctions et en tenant compte de la résolution n°3 bis.

Vote :

Contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°5

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport financier, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2024 tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans les comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne aux membres du Bureau quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat.

Vote :

Contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 6

Le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2024 se solde par un résultat net négatif de 3175,51€.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter ce résultat au report à nouveau.

Vote :

Contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 7

Après en avoir pris connaissance, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le budget prévisionnel 2025 tel qu'il lui a été présenté.

Vote :

Contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Résolution n° 8

Après en avoir pris connaissance, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le programme 2025 des manifestations et compétitions.

Vote :

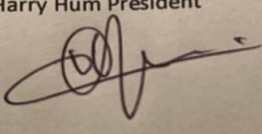
Contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Fin de séance à 12h30

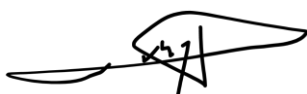
Le Président de séance

Harry Hum Président


Odile Péres
Scrutateur



Gilbert Disset
Scrutateur



Jean Pierre Theis
Secrétaire

